



# Comité Directeur FFBB

## 10 janvier 2020



# Activité CAS

- **Plaquette: Un agent sportif pour quoi faire ?**

- Problème :

- De plus en plus de jeunes joueurs/euses en formation sollicité(e)s par des agents sportifs (licenciés ou non)
- Méconnaissance importante des règles qui régissent l'activité d'agent sportif en France

- Public visé :

- Les jeunes joueurs/euses (et leur famille) engagé(e)s dans la filière de formation FFBB (Pôles espoirs, centre de formation ou d'entraînement, CFBB)

- Objectif :

- Créer un support d'information sur l'activité d'agent sportif, les droits et devoirs de chaque partie, les points de vigilance avant de choisir un agent sportif

- Mode de diffusion :

- Réunion d'information avec les jeunes joueurs/euses (et leur famille) et un représentant de la FFBB

- **Examen Agents Sportifs 2019/20**

- 1<sup>ère</sup> épreuve:

- 17 candidats inscrits pour la discipline basket (dont 2 exemptés de la 1<sup>ère</sup> épreuve)
- 3 candidats reçus

- 2<sup>ème</sup> épreuve:

- Organisée le mercredi 26 février 2019 au siège de la FFBB
- 5 candidats (3 reçus à la 1<sup>ère</sup> épreuve + 2 exemptés de la 1<sup>ère</sup> épreuve)

- **Etude AS 2017/18**

- Une centaine d'agents sportifs licenciés, dont 57 qui exercent en France
- Plus de 4 000 K€ de commissions versées / an (4 109 K€)
- Commissions cumulées = 72 K€ / Agent sportif FFBB (4 811€ / contrat signé)
- Plus de  $\frac{3}{4}$  des commissions et des contrats signés avec un agent sportif FFBB concernent le secteur masculin

- **Dépôts de plaintes pour exercice illégal de l'activité d'agent sportif**

- Depuis 2017/18, renforcement du contrôle de l'activité d'agent sportif
- Rappel: Ouverture de 18 procédures disciplinaires à l'encontre des agents sportifs FFBB fin 2018
- Dépôt de 3 plaintes pour exercice illégal de l'activité d'agent sportif



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80